

tout aussi longs que les leurs. Et, lorsque nous sortirons de la carrière, nous laisserons derrière nous, j'en suis certain, une œuvre beaucoup plus féconde que celle de tous les membres de l'opposition que je vois devant moi, sans en excepter l'honorable député de Laval.

Il est, chez nos adversaires, des gens qui ont une notion bien singulière du travail. Ils croient avoir travaillé quand ils ont, avant leur déjeuner, vilipendé une douzaine de leurs concitoyens, avant leur dîner, déversé leur bile sur au moins une couple des comtés de cette province, et, comme dessert, fait une bonne petite morsure au talon du meilleur de leurs amis politiques.

LA REPRÉSENTATION PROVINCIALE.

Et que penser, M. l'Orateur, de ces lignes indignes que je lisais dernièrement dans un journal conservateur et que je vous demande la permission de citer ?

"La représentation provinciale de Québec est d'une pauvreté intellectuelle déplorable. L'engouement du peuple pour un nom a encombré la législature d'un trop grand nombre de nullités dont le seul mérite a été de savoir profiter de la circonstance pour satisfaire leur vanité. Dépourvus de connaissances intellectuelles et politiques, n'ayant jamais ouvert un livre, pour eux, le mérite de toute législation se borne à l'avantage de parti qu'elle peut rapporter ; sa portée morale, leur échappe complètement ; les conséquences qu'elle peut avoir sur l'avenir de la province sont autant de considérations dont l'envergure échappe à leur vue étroite ; l'avenir ne les inquiète nullement puisqu'ils sont incapables d'en préparer les voies."

Je pourrais, M. l'Orateur, me prévaloir du ton général de cet écrit pour dire qu'il rejaillit aussi bien sur les honorables députés de la gauche que sur ceux de la droite. Je me contenterai de déclarer que je regrette grandement que l'on écrive de pareilles vilénies sur le compte de la seule législature fran-